

DECLARATION DU SYNDICAT NATIONAL C.G.T. FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DE L'URBANISME, DU LOGEMENT, DU TOURISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MER

SECTION DU PAS-DE-CALAIS

Au prétexte de décentraliser, l'Equipement (Ministère de proximité s'il en est !) se concentre pour faire des économies au détriment de la qualité du Service Public, des Collectivités et de ses agents, déclinant un plan de restructuration de ses services accompagné d'un plan social qui n'a rien de social !!!

La première réorganisation des services de 2003 a conduit à une re concentration des effectifs sur des structures annoncées comme pérennes par l'administration. Elle avait déjà contribué à porter atteinte au service public par une plage d'ouverture au public restreinte de 2h30 le matin pour les informations d'urbanisme, par l'obligation faite au public et aux élus de parcourir de plus longues distances pour rencontrer les agents de l'Equipement et par le déplacement d'un nombre restreint d'agents pour qui les compensations ont été difficiles à obtenir. Aujourd'hui, la DDE du Pas-de-Calais comporte 16 sites, dans moins d'un an il ne devrait rester que 3 unités territoriales principales pour l'ensemble du département : Arras (ingénierie, urbanisme et autres tâches), Béthune (urbanisme et autres tâches) et Boulogne (ingénierie, urbanisme et autres tâches), 3 unités secondaires Liévin (ingénierie), Montreuil (urbanisme), Lumbres (urbanisme) et un service implanté à la Base Aérienne militaire.



■ Distribution de tracts à Houdain

Ce projet de restructuration porte un coup fatal au service public de proximité. Ce n'est ni plus ni moins que de l'abandon du service public.

Pêle-mêle dans le nouveau projet sont condamnés à disparaître :

- les services d'instruction en urbanisme de Calais, Saint Pol, Lens (alors qu'aucune nouvelle réglementation importante ne nécessite ces bouleversements),
- les services d'ingénierie et d'aide technique aux Communes de Montreuil, Saint Omer, Saint Pol, Houdain, Carvin, Vitry, Lens (transféré à Liévin) et Calais
- les 3 Points de Conseil de Proximité de Bapaume, Hesdin et Calais.

De plus :

- 50% des effectifs en ingénierie vont être redéployés sur des "nouvelles missions" (sécurité routière prévention des risques) ce qui représente la migration forcée de 150 agents sans compensation financière adaptée.
- 9 agents polyvalents seront chargés d'assurer le lien avec les élus et leur apporter aides et conseils dans un département constitué de 900 communes environ (la réactivité du service public risque d'en prendre un coup !)
- L'entretien des routes nationales structurantes doit être confié à un nouveau service spécialisé : la Direction Interdépartementale des Routes (DIR), environ 150 agents y seront affectés pour l'essentiel du personnel d'exploitation mais aussi quelques agents administratifs et techniques dont l'affectation pourra être pour certain Lille.
- Le reste du réseau national bascule au Conseil Général avec la quasi-totalité des personnels d'exploitation.

Ces deux derniers points vont priver la DDE de ses capacités d'intervention en régie pour le compte des communes en cas d'urgence (inondation, déneigement, ...), le seul recours des petites communes sera de faire appel au privé ! Seront-elles toutes en capacité de le faire et la réactivité sera-t-elle la même ?

Au bout du compte il restera environ 650 agents à la DDE dont 120 agents du PARC dont le sort sera fixé en 2008 ou 2009 (on pressent un probable départ au Département).

L'action du syndicat s'est portée sur :

- 4 réunions d'information des agents et d'échange avec les élus et une information en direction de la population par la distribution de tracts, organisées sur Montreuil, Saint Pol, Houdain (cf photo) et Calais en octobre conclues à chaque fois par une conférence de presse.
- des manifestations communes **élus-personnels** qui en ont découlé.
- des audiences accordées aux délégations communes élus-personnels qui ont exprimé aux représentants locaux de l'Etat le désaccord total avec le projet de restructuration de la DDE du Pas-de-calais.
- des dépôts de motions au Préfet.
- des sollicitations des élus à interpeller à travers des délibérations le Préfet sur l'avenir des services de la DDE (mouvement largement suivi notamment en secteur rural, sur Calais et sur le secteur d'Houdain).
- De multiples interpellations du Directeur Départemental de l'Equipement et notamment dans le cadre des instances de concertation du service.
- Par un courrier au Préfet du Pas de Calais afin d'obtenir une audience (resté sans réponse, et qui le restera si l'on se réfère aux déclarations du Préfet lors de l'entrevue accordée à une délégation de l'UD FO le 2 février dernier).
- sur un barrage filtrant la circulation à Houdain le 13 décembre 2005 avec tractation et meeting avec les élus et la population dans la rue devant le site d'Houdain, suivi d'une conférence de presse (d'autres actions de ce type sont à l'étude)

Malgré tout ce "battage", il semble que l'autisme gouvernemental ait gagné l'administration locale qui, ignorant l'ensemble des protestations, a transmis en l'état son projet de réorganisation au Ministère.

Pourtant, au plan national, l'instance ministérielle de concertation annonce le recul du calendrier "décentralisation" de 3 mois. Aucun organigramme de service n'est encore validé !

Personne ne se retrouve dans cette restructuration aux conséquences lourdes, notamment en secteur rural, pour la population, pour les collectivités et pour les personnels.

Avec FORCE OUVRIERE, Le personnel de la DDE, uni dans la même démarche, exige encore aujourd'hui le maintien de l'ensemble des sites, voir pour certains leur renforcement, afin de sauvegarder, dans l'intérêt de tous, le service public de l'Equipement sur le département du Pas-de-Calais.

AVEC FORCE OUVRIERE, EXIGEONS UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE ET DE PROXIMITE !!



DECLARATION DU SYNDICAT FORCE OUVRIERE

Centre Hospitalier Adolphe CHARLON
HENIN-BEAUMONT

**IL NE FAUT PAS CONFONDRE
NEGOCIER !... ET CAPITULER !...**

Tel est le ton donné par le Secrétaire Général Pascal MACQ et les adhérents du Syndicat **FORCE OUVRIERE** du Centre Hospitalier Adolphe CHARLON d'Hénin-Beaumont qui se sont mobilisés le 2 février 2006, journée de grève et manifestation nationale, pour exprimer leur mécontentement devant la décision du Gouvernement sur les négociations salariales, statutaires et sociales des Agents de la Fonction Publique.

C'est avec fermeté que **FORCE OUVRIERE** attend des réponses concrètes aux préoccupations des Hospitaliers, à savoir :

- Le renforcement de l'hôpital Public
- Des moyens financiers avec des budgets à la hauteur des besoins
- Des conditions de travail décentes
- Un plan emplois formations
- Des rémunérations et des carrières revalorisées
- Des créations massives de postes statutaires

Les agents de la Fonction Publique en ont :

- Assez ! du mépris que leur témoigne le Gouvernement
- Assez ! de la dégradation de leurs salaires alors que les prix augmentent
- Assez ! des attaques contre le Service Public garant des valeurs républicaines, contre la Fonction Publique et les Statuts de ses Personnels

Un Dialogue Social qui respecte les Personnels et leurs Représentants

C'est devant cette situation intolérable que les Personnels du Centre Hospitalier Adolphe CHARLON d'Hénin-Beaumont ont été appelés par le Syndicat F.O. pour manifester leur mécontentement aux grilles de l'établissement le jeudi 2 février 2006.

Cette journée aura permis de distribuer les tracts de la Fédération des Services Publics et des Services de Santé mais surtout de dénoncer des décisions graves prises à l'encontre de nos camarades !

En juin dernier, le Secrétaire du Syndicat utilise le droit d'alerte des agents suite à l'intervention d'une entreprise extérieure dans le cadre d'un désamiantage durant lequel des agents avaient été incommodés, procédé qui n'avait pas du tout été apprécié et qui a immédiatement rompu tout dialogue avec le représentant **FORCE OUVRIERE**.

Depuis, la pression a été mise sur le Syndicat et ses adhérents : refus de formations syndicales, refus de salle pour l'Assemblée Générale du Syndicat, refus de recevoir le Secrétaire.

La personne ayant été incommodée et ayant donné l'alerte, la Trésorière du Syndicat, aujourd'hui en dépression suite à un changement de service imposé ressemblant fortement à une sanction déguisée, a été placée sans salaire dans un premier temps puis licenciée.

Une autre adhérente **FORCE OUVRIERE** s'est vu pénalisée plusieurs fois : baisse de note, blâme, retrait d'une indemnité perçue depuis 1996, mise au placard doré avec isolement. Des agissements répétés envers des agents qui ont eu la capacité de résister non pas à l'autorité mais à l'autoritarisme d'un chef qui n'est autre qu'un agent de même grade.

Le syndicat **FORCE OUVRIERE** du Centre Hospitalier Adolphe CHARLON d'Hénin-Beaumont et les agents concernés ont pris toutes leurs responsabilités et viennent d'entamer des actions en justice !...

Assemblée Générale du Syndicat Force Ouvrière des Clercs de Notaire du 26 mars 2006 à Boulogne-sur-Mer

Jacques ROUSSEL, Secrétaire Général du Syndicat Force Ouvrière des Clercs de Notaire du Pas-de-Calais, après avoir remercié les participants à l'Assemblée Générale, demande qu'une minute de silence soit observée en hommage à notre Camarade Lucien BRUEL, décédé en septembre dernier.

Après cette minute de recueillement, il remercie Jean-Baptiste KONIECZNY, Secrétaire Général de l'Union Départementale Force Ouvrière du Pas-de-Calais et Pascal PERNEL, Secrétaire Général de l'Union Locale de Boulogne-sur-Mer, d'être venus assister à l'Assemblée Générale.

Il attire l'attention des militants sur les élections de la Caisse et du Comité Mixte qui vont avoir lieu cette année, et les invite fortement à bien faire comprendre aux salariés de l'importance de ce scrutin.

Il dresse le bilan complet de l'année écoulée et déplore l'incompréhension des jeunes à venir militer dans le syndicat et assurer ainsi la relève. Il donne ensuite la parole à Claude COSSART qui fait le point de la situation financière du syndicat. Le Bilans des activités et le bilan financier reçoivent alors un avis favorable à l'unanimité.

Le Secrétaire Général de l'U.D. retrace ensuite la situation économique difficile du Pas-de-Calais en matière d'emplois. L'accent est mis sur les dangers de la remise en cause du Code du travail, au moyen des ordonnances, par le gouvernement De Villepin. Il insiste aussi sur l'obligation pour tous les militants de se mobiliser en venant grossir les rangs des manifestants dans les cortèges et exiger le retrait du CPE.

Rendez-vous a déjà été pris pour l'an prochain !!



■ Une assemblée très attentive...